



Recensement de la population en Guyane 259 865 habitants au 1^{er} janvier 2015

Au 1^{er} janvier 2015, 259 865 habitants résident en Guyane. La population guyanaise augmente de 30 825 personnes par rapport à 2010, soit à un rythme annuel moyen de 2,6 %. La Guyane est, après Mayotte, la région française la plus dynamique en termes de croissance démographique. Entre 2010 et 2015, la hausse de la population est essentiellement portée par la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais et la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral. La population de Cayenne augmente de 0,7 % par an et celle de Kourou augmente de 0,8 % par an.

Floraline Cratère

En 2015, la Guyane compte 259 865 habitants soit 30 825 de plus qu'en 2010. Entre 2010 et 2015, la population guyanaise continue de progresser : la croissance démographique atteint + 2,6 % par an en moyenne.

L'écart se creuse avec les Antilles françaises : sur la même période, la population de Guadeloupe diminue de 0,1 % par an et celle de Martinique de 0,7 %.

En revanche, la population de la Réunion croît de 0,7 % en moyenne annuelle.

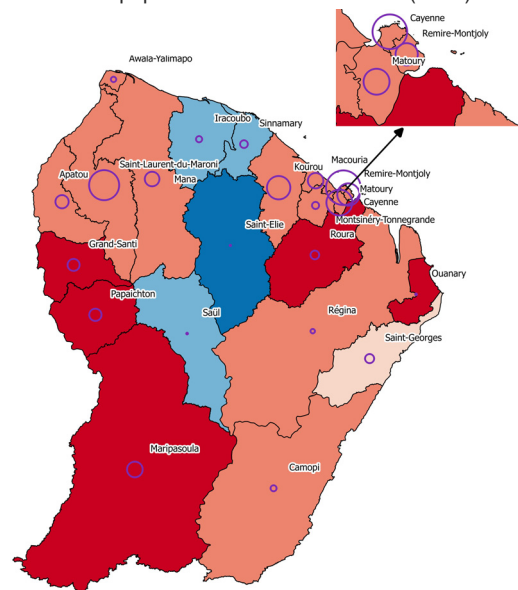
Après un ralentissement de la croissance démographique observé à la dernière décennie, le rythme s'accélère entre 2010 et 2015.

Cet accroissement démographique de la Guyane est essentiellement dû au solde naturel (différence entre naissances et décès) positif qui s'établit à 2,4 % en moyenne par an.

Le solde apparent des entrées-sorties du territoire (le solde migratoire) est quant à lui légèrement positif (+ 0,2 %).

1 Croissance de l'Ouest Guyanais

Évolution de la population entre 2010 et 2015 (en %)



Légende

Population en 2015

○ 20000

○ 40000

Evolution annuelle moyenne entre 2010 et 2015

■ supérieur à 5 %

■ entre 0,3 % et 5 %

■ entre -0,3 % et 0,3 %

■ entre -5 % et -0,3 %

■ inférieur à -5 %

Source : Recensements de la population – Exploitations principales.

66,2 millions d'habitants en France au 1^{er} janvier 2015

Au 1^{er} janvier 2015, la France métropolitaine compte 64 300 821 d'habitants. En y ajoutant les départements d'Outre-mer, la population française atteint un total de 66 190 280 habitants. La population française a augmenté de 1,6 millions d'habitants en cinq ans soit + 315 000 personnes par an. La France occupe la deuxième place en Europe par sa population, derrière l'Allemagne (81,2 millions) et devant le Royaume-Uni (64,8 millions).

L'Ouest Guyanais et le Centre Littoral soutiennent la croissance démographique

Entre 2010 et 2015, la population de la **Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais** a crû de 21,7 %, soit à un rythme très soutenu de 4 % en moyenne annuelle. En 2015, La CCOG concentre 89 892 habitants soit 16 044 personnes de plus qu'en 2010.

La commune la plus peuplée est Saint-Laurent-du-Maroni qui compte 43 600 habitants, suivie de Maripasoula (11 856) et de Mana (10 241).

En 2015, la **Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL)** regroupe 131 922 habitants, soit 12,2 % de plus qu'en 2010. Entre 2010 et 2015, l'ensemble des communes du Centre Littoral gagne des résidents.

L'île de Cayenne dynamise fortement la progression des résidents de la CACL. La ville de Cayenne, après avoir connu un recul de sa population, augmente et atteint 57 614 habitants. Les populations de Matoury et de Remire-Montjoly continuent à augmenter (respectivement 32 427 et 23 976).

La **Communauté de Communes des Savanes (CCDS)** compte 31 151 habitants. La plus grande commune de cette intercommunalité, Kourou en rassemble 26 221. Entre 2010 et 2015, la CCDS affiche un taux de croissance de population en légère hausse sur la période (0,1 %).

La hausse de la population à Kourou (+ 1 032 habitants) compense la perte des résidents dans les autres communes de la CCDS.

La **Communauté de Communes de l'Est Guyanais (CEEG)** compte 6 900 habitants, soit 4,1 % de plus qu'en 2010, mais son poids dans la population guyanaise est encore très faible (3 %).

Entre 2010 et 2015, cette hausse correspond à un rythme de croissance annuel moyen de 0,8 %.

La loi du 27 juillet 2011 relative aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique crée les deux nouvelles collectivités et leurs institutions : l'Assemblée de Guyane et l'Assemblée de Martinique. La référence au département, au département d'outre-mer, à la région ou à la région d'outre-mer est remplacée par la référence à la collectivité territoriale de Martinique et à la collectivité territoriale de Guyane.

Le recensement en ligne, c'est simple, sûr et rapide. Le 18 janvier 2018 débutera l'enquête annuelle de recensement de la population. Le recensement de la population évolue en offrant aux habitants la possibilité de répondre par internet. Une notice d'informations (avec codes d'accès) décrit la procédure. Les questionnaires électroniques sont accessibles sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. La confidentialité des informations recueillies est garantie par l'Insee selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

2 L'Ouest Guyanais concurrence le Centre Littoral

Population municipale et taux d'accroissement annuel 2010-2015

	Populations municipales au 1 ^{er} janvier 2015	Populations municipales au 1 ^{er} janvier 2010	Évolution 2010-2015 (%)	Taux d'évolution annuel moyen 2010-2015 (%)
Guyane	259 865	229 040	13,5	2,6
CA du Centre Littoral	131 922	117 600	12,2	2,3
Cayenne	57 614	55 753	3,3	0,7
Macouria	11 719	9 640	21,6	4
Matoury	32 427	28 110	15,4	2,9
Montsinéry-Tonnegrande	2 473	2 217	11,6	2,2
Remire-Montjoly	23 976	19 279	24,4	4,5
Roura	3 713	2 601	42,8	7,4
CC des Savanes	31 151	30 962	0,6	0,1
Iracoubo	1 878	1 976	-5,0	-1
Kourou	26 221	25 189	4,1	0,8
Saint-Élie	95	555	-82,9	-29,7
Sinnamary	2 957	3 242	-8,8	-1,8
CC de l'Est Guyanais	6 900	6 630	4,1	0,8
Camopi	1 769	1 625	8,9	1,7
Ouanary	165	94	75,5	11,9
Régina	946	874	8,1	1,6
Saint-Georges	4 020	4 037	-0,4	-0,1
CC de l'Ouest Guyanais	89 892	73 848	21,7	4
Apatou	8 431	6 704	25,8	4,7
Awala-Yalimapo	1 379	1 305	5,7	1,1
Grand-Santi	6 969	5 065	37,6	6,6
Mana	10 241	8 952	14,4	2,7
Maripasoula	11 856	8 473	39,9	6,9
Papaïchton	7 266	4 827	50,5	8,5
Saint-Laurent-du-Maroni	43 600	38 367	13,6	2,6
Saül	150	155	-3,2	-0,7

Source : Recensements de la population 2010 et 2015.

Définitions

Populations légales

Le terme générique de « populations légales » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes. Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. Désormais, elles sont actualisées et authentifiées par un décret chaque année. Environ 350 textes législatifs ou réglementaires font référence à ces populations.

Population municipale

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent. La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques ; la population totale est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

Service territorial de Guyane
23 ter Avenue Pasteur
CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8254
© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Recensement de la population « 397 990 habitants en Guadeloupe au 1^{er} janvier 2015 », Insee Flash Guadeloupe n°78, décembre 2017.
- Recensement de la population « 380 877 habitants en Martinique au 1^{er} janvier 2015 », Insee Flash Martinique n°79, décembre 2017.
- Christiane Millet, Migrations résidentielles « Les migrations résidentielles favorables à la Guyane », Insee Flash Guyane n°67, juin 2017.
- Christiane Millet, Projections de population « Une croissance démographique particulièrement vigoureuse en Guyane à l'horizon 2030 », Insee Flash Guyane n°65, juin 2017.

